

LA PETITE GAZETTE



JUILLET 2011

SOMMAIRE

Municipalités du Canton: Informations diverses	p.1
🌀 Issigeac	p.1
🌀 Saint-Perdoux	p.3
🌀 Saint-Léon d'Issigeac	p.4
🌀 Colombier	p.4
🌀 Saint-Cernin-de-Labarde	p.4
🌀 Saint-Aubin-de-Lanquais	p.5
🌀 Boisse	p.6
🌀 Conne de Labarde	p.6
🌀 Bouniagues	p.7
🌀 Plaisance	p.7
Informations du canton	p.8
🌀 Commission Cantonale des Structures	p.8
🌀 La Petite Gazette: Dépôt des articles	p.8
🌀 Service de garde des Medecins	p.8
🌀 Dechetterie d'Issigeac: Horaires d'Été	p.8
🌀 Agrafage de la Petite Gazette	p.8
🌀 Permanence Daniel Garrigue	p.8
🌀 Service de Garde des Pharmacies JUILLET/AOUT	p.9
🌀 Paroisse Saint-Martin-des-Vignes	p.9
🌀 Répertoire	p.9/10
Associations et Manifestations du canton	p.10
🌀 Colombier	p.10
🌀 Conne de Labarde	p.11
🌀 Sainte-Radegonde	p.12
🌀 Boisse	p.12
🌀 Plaisance	p.12
🌀 Issigeac – Comice Agricole	p.13
🌀 Issigeac – Union Athlétique Issigeacoise - Bodega	p.14
🌀 Issigeac – Boules Lyonnaises	p.15
🌀 Bouniagues	p.15
🌀 Monmadalès	p.16
🌀 Issigeac – Aînés Ruraux	p.16/17
Quoi de neuf à l'Office du Tourisme	p.17/18/19
Dernière Minute.....Montaut	p.20



ISSIGEAC : LE MOT DU MAIRE – CONSEILLER GÉNÉRAL

Chers concitoyens,

Comme la pluie de juin nous a paru douce et bienvenue car elle a permis à la végétation ainsi qu'aux cultures de reprendre vie. La canicule des derniers jours a stoppé les effets bénéfiques de cette pluie et nos inquiétudes s'amplifient en ce qui concerne les conséquences désastreuses de la sécheresse pour le monde agricole. Les Conseils municipaux du canton demandent **que nos communes soient reconnues en zone de calamités agricoles.**

En tant que Conseiller Général, j'ai participé ce mois-ci à l'inauguration de deux stades.

Le 12 juin, j'étais à Faux pour inaugurer les travaux du stade où évolue la seule équipe de football du canton qui obtient d'ailleurs d'excellents résultats sportifs puisqu'elle monte en division supérieure. Ce jour-là, le club fêtait ses soixante ans d'existence en présence de nombreux anciens joueurs.

Le 19 juin, c'était au tour de Bouniagues d'inaugurer son nouveau stade qui permet aux jeunes de la commune et du club de Monbazillac de pratiquer le football.

Ce week-end-là avait lieu à Issigeac la fête du tennis qui a rassemblé les familles des nombreux pratiquants de ce sport.

Le club de boules lyonnaises est aussi très actif et je tiens à féliciter l'équipe locale qui est qualifiée pour les championnats de France en quadrette.

Dimanche 26 juin, je participais à l'assemblée générale de l'U.A.I. et j'en garde une très bonne impression. L'école de rugby qui prépare l'avenir du club, des résultats sportifs satisfaisants avec un comportement exemplaire des joueurs sur le terrain, des bénévoles toujours aussi motivés et efficaces pour encadrer les joueurs et gérer les finances, un bon recrutement de nouveaux joueurs, des entraîneurs exigeants et ambitieux, tout laisse à penser que la prochaine saison sportive sera réussie et j'invite les amateurs de rugby à venir encourager notre équipe fanion lors des rencontres au stade des Eyères.

L'U.A.I. organise le 10 juillet sa Bodéga ; manifestation festive qui rassemble un nombreux public à Issigeac et qui permet de financer les actions sportives du club.

Il est important que nos jeunes puissent trouver sur notre territoire des infrastructures sportives diversifiés et de qualité. La pratique d'un sport est bénéfique pour la santé et l'épanouissement des individus. Elle permet de développer une bonne maîtrise du corps et participe aussi à la socialisation ainsi qu'à l'apprentissage des valeurs de la vie en collectivité.

Merci à tous les bénévoles qui prennent de leur temps pour encadrer nos jeunes.

La période estivale est là et **certaines rues seront partiellement piétonnes comme l'année dernière.** Je vous demande aussi de ne pas stationner dans les ruelles afin de ne pas gêner l'intervention éventuelle des secours.

L'année scolaire se termine après une belle fête des Ecoles.

Bonnes vacances aux enfants et à vous tous.

Au mois prochain
Jean-Claude CASTAGNER

ISSIGEAC

INFORMATIONS MUNICIPALES

***14 juillet :** A l'occasion des festivités du 14 juillet, un vin d'honneur sera servi à la salle des Fêtes à partir de 12 heures. La Municipalité invite tous les habitants de la commune à y participer.

***Vols de fleurs :** Nous regrettons sincèrement que les efforts de la Municipalité pour l'embellissement du village n'ait pas été perçu comme tel. En effet, des plantations florales dans les bacs au pied du Château ont été arrachées et volées. Dommage !!!!

***Le village, ses chiens et ses excréments :** Nous rappelons aux propriétaires d'animaux de veiller à ramasser les excréments de ces derniers afin qu'il fasse bon se promener dans nos ruelles et nos pelouses sans risquer de marcher dans une crotte !!!!! A propos de la divagation des chiens même partiellement, il s'agit d'un délit et vous demandons de bien vouloir les tenir en laisse.

***Les Zones de Rencontres :** L'année dernière nous instaurions des Zones de Rencontres afin de réglementer la vitesse à l'intérieur du Bourg à 20 km/h. Nous vous rappelons que des zones sont permanentes et donc que la limitation de vitesse l'est également....

***Récompense :** Monsieur Jean-Louis BOINOT, employé communal et Chef de Centre de la caserne des pompiers d'Issigeac a été promu au grade de Major des Sapeurs Pompiers. Une remise de médaille par Madame le Préfet a eu lieu à Périgueux le samedi 18 juin dernier. A cette occasion, la Municipalité s'est vue remettre un diplôme et un trophée dans le cadre du « Label Employeur Partenaire des Sapeurs Pompiers 2011 ».

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

HORAIRES

☞ **Mardi :** ☞ de 14h00 à 18h00.

☞ **Mercredi :**

☞ de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

☞ **Jeudi :** ☞ de 14h00 à 18h00.

☞ **Vendredi :** ☞ de 13h30 à 17h30.

TARIFS

☞ adultes-----7.00 euros

☞ vacanciers-----4.00 euros

☞ enfants-----Gratuit

☞ demandeurs d'emploi et Rmistes---Gratuit

ATTENTION à partir du 1^{er} juillet 2011 : Fermeture le 1^{er} samedi de chaque mois

La Bibliothèque Municipale d'Issigeac ne sera plus ouverte le 1^{er} samedi de chaque mois. Les jours d'ouverture seront donc du mardi au vendredi (voir détail ci-dessus)

LOCATIONS

Nous rappelons, aux habitants d'Issigeac, qu'ils peuvent louer le mardi, le matériel communal :

☞ Camion + employé communal ☒ 25.00 euros/h (avec 50 Km maxi).

☞ Tracteur, remorque + employé communal ☒ 30.00 euros/h.

☞ Remorque à poste fixe ☒ 30.00 euros/ demi-journée.

☞ Tracteur, remorque + machine à aspirer les feuilles ☒ 25.00 euros/h.

☞ Tracteur et girobroyeur ☒ 25.00 euros/h

☞ Le ramassage des encombrants s'effectue tous les 1^{ers} mardis de chaque mois au tarif forfaitaire de 2.50€. S'adresser à la Mairie pour toutes demandes.

URBANISME

PC 11 S0008 : EURL ATELIER D'ARCHITECTURE : Création atelier et studio

DP 11 S0014 : HALLIGAN P : Réfection toiture garage

DP 11 S0015 : LABAT M : Réfection menuiseries extérieures

RAPPEL : Il est obligatoire de déposer une demande de Déclaration Préalable à la Mairie d'Issigeac avant d'effectuer les modifications sur vos bâtiments

SAINT-PERDOUX

CONGES ANNUELS

Le secrétariat sera fermé au public du 28 juillet au 17 août 2011. Nous vous rappelons qu'un service minimum sera assuré les mardi et vendredi de 10h à 12h. en cas d'urgence avérée un répondeur téléphonique est à votre service : 05.53.58.74.47.

BUDGET 2011

La Conseil a voté en fonctionnement l'équilibre soit :

RECETTES : 105 578 euros DEPENSES : 105 578 euros

Les investissements sont modestes cette année mais équilibrés :

RECETTES : 69 589 euros DEPENSES : 65 589 euros

ORDURES MENAGERES

Les taux de la taxe des OM sont fixés par commune au sein de la Communauté de Communes du Pays Issigeacois. Pour St Perdox, ce taux est de 8.39%. Si vous voulez savoir combien vous paierez en 2011, multipliez ce taux par la base d'imposition du Foncier Bâti, le produit obtenu est ce que vous devrez (sans augmentation sauf expliquée plus bas...).

4 TAXES

Nous pouvons dire que les élus ont décidé de ne pas augmenter les impôts, par contre nous vous signalons une grande nouveauté. Vous constaterez une certaine variation des taux par rapport à 2010. La Taxe d'Habitation (TH) est passée de 5.16% à 11.78%, le Foncier Bâti a changé à 9.43%, le Foncier Non Bâti passe de 48.90% à 51.27%. La Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) ancienne TP est à 21.06%. ces nouveaux taux s'expliquent par l'application de la réforme fiscale des Collectivités Territoriales fixées par les services de l'Etat qui suppriment la part du Conseil Général. Le doublement de la TH s'explique par le transfert en 2011 de la part revenant au Conseil Général vers la commune. Aussi, ce changement, d'après la Trésorerie, ne devrait pas avoir d'impact sur le montant à payer. L'augmentation du Foncier Non Bâti est du au transfert d'une fraction des frais de gestion du Conseil général. Quant à l'augmentation des bases d'impositions, elles sont décidées par l'Etat sans concertation des communes : variables de 1% à 2% l'an.

TRAVAUX DE VOIRIE

Après le recensement des points d'eau, nous essaierons de créer des fossés sur ces portions de routes pour supprimer l'excès d'eau et nous contrôlerons les ponts. La voirie est correcte cette année, à part quelques « nids de poules », nous assurerons du « point à temps » sur toutes les voies communales. Pas de gros travaux envisagés cette année.

BATIMENTS COMMUNAUX

Certains ont pu remarquer que nous avons restauré la Mairie, la Salle du Conseil et la salle des Fêtes. Ce « coup de jeune » est le fruit de la volonté du Conseil Municipal ainsi justifié par une indemnité d'assurance dû aux dégâts de la sécheresse 2007 qui avait sévi à l'époque avant celles de 2005 et 2003. Il faut croire que les années se suivent et surtout se ressemblent !... à suivre.

LIMITES DU BOURG ET RAPPELS RECURANTS

Six nouveaux panneaux ont germé le long de la voirie communale du bourg vers Sadillac sur la VC n°1, de la RN 21 à la RN 21, sur la VC n°7. Cela veut dire aussi que la vitesse est limitée à 50 km/h. Pour l'exemple, un habitué (type FANGIO) a été contrôlé à 110 km/h dans le bourg, verbalisé, son permis lui a été retiré sur place, il s'est vu attribuer une amende de 3500€. Son véhicule placé en fourrière sera vendu par les domaines. La sécurité n'a pas de prix, le respect du Code de la Route aussi : à bon entendeur !.... Nous vous rappelons que la boue sur les routes est le pire ennemi du bitume, que les arbres qui surplombent les voies communales et qui provoquent des saillies doivent être rabattus à l'aplomb des fossés. 90 km/h c'est la vitesse à ne pas dépasser : sur nos routes de campagne, cette vitesse peut être excessive à cause de la visibilité et la largeur des routes. Automobilistes, usagers de la route, si vous voulez vous « éclater », il y a des circuits sécurisés pour cela. Sur nos petites routes, il y a DANGER partout : ce sont des CONSEILS....

A bientôt pour un nouveau bulletin.

SAINT-LÉON-D'ISSIGEAC

TAXE DE SEJOUR

Il est rappelé à chaque hébergeur (chambres d'hôtes et gîtes) que la taxe de séjour doit être prélevée pour le compte de la CCPI auprès de tous les touristes passant une nuit sur le territoire.

Cette ressource est destinée à conforter l'action en matière de tourisme. Les tarifs sont appliqués par personne et par nuitée de séjour en fonction du type et du classement de l'hébergement (étoiles).



CONGES ANNUELS

En raison des congés d'été, la mairie sera fermée du 1er au 17 août 2011. Merci de votre compréhension.

COLOMBIER

QUELQUES PETITS RAPPELS DE LA MAIRIE

*LES HORAIRES : Mardi 17h30 à 19 heures

Samedi 9h à 12 heures

*Pensez à vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2011.

*Avant de partir en vacances, vérifier la date de validité de votre carte d'identité.

*La divagation des chiens et autres animaux de compagnie est interdite sur le territoire de la commune.

*N'hésitez pas à aller faire un petit tour sur le site de la Commune www.colombierenperigord.com

*Madame Nicole Gabriel prend sa retraite cette année et nous lui souhaitons d'en profiter agréablement.

SAINT-CERNIN-DE LABARDE

INFORMATIONS MAIRIE

HORAIRES du Secrétariat

MARDI après midi : 13 h 30 à 16 h 30 (fermé au public)

JEUDI matin : 9 h 00 à 12 h 30

VENDREDI matin : 9 h 00 à 12 h 30 **après midi** : 16 h 30 à 18 h 30

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous de préférence le samedi matin.

Tél : 05.53.24.36.80. Fax : 05.53.22.47.08.

----- ✂ ----- ✂ ----- ✂ -----
NOUVEAUX HORAIRES à L'AGENCE POSTALE A PARTIR DU 1^{ER} JUILLET

Nous souhaitons la bienvenue à Michelle Plestan qui remplace Michelle Peyrie qui nous quitte pour d'autres aventures...

L'Agence postale communale sera désormais ouverte le :

Lundi : 13 h 30 à 16 h 30

Mardi : 9 h 00 à 12 h 00

Jeudi : 9 h 00 à 12 h 00

Vendredi : 9 h 00 à 12 h 00

Samedi : 10 h 00 à 12 h 00

Tél : 05.53.27.38.13.

Un point lecture est également à votre disposition.

Les Horaires d'ouverture sont les mêmes que ceux de l'Agence Postale.

----- ✂ ----- ✂ ----- ✂ -----
LOCATION

Logement communal à louer : maison à louer dans le bourg avec petit jardin. Pour tout renseignement visite y compris prendre contact avec la Mairie au 05.53.24.36.80.

SAINT AUBIN DE LANQUAIS

COMMUNIQUÉS DE LA MAIRIE

A compter du 1^{er} juillet 2011, changement de jours et heures d'ouverture du secrétariat de mairie et de l'agence poste communale.

* Secrétariat de mairie :

Mme Virginie DELMARES a quitté son poste à la Mairie le 30 juin 2011 pour prendre un poste à temps complet à la mairie d'Issigeac. Elle est remplacée par Mme Michelle PEYRIE.

Désormais, la mairie sera ouverte au public :

les lundis de 9 h 00 à 13 h 00 et les jeudis de 13 h 30 à 17 h 30.

Tél / Fax : 05 53 24 33 70

e-mail : mairie.saintaubindelanquais@wanadoofr

*Horaires d'ouverture de l'agence postale :

Vous y trouverez aussi le dépôt de pain, les journaux Sud-Ouest et Démocrate.

L'agence postale est ouverte : **du lundi au vendredi de 10 h 00 à 12 h 30 et le samedi de 10 h 30 à 12 h 30.** Tél : 05 53 22 84 98.

L'heure de levée du courrier de la boîte aux lettres « Balmod » est à 13 h 20 du lundi au vendredi et à 11 h 00 le samedi.

AGENCE POSTALE COMMUNALE :

Pour accomplir sa mission d'aménagement du territoire, la Poste s'est engagée à maintenir un réseau dense d'au moins 17 000 points de contacts dont certains seront gérés en partenariat avec les communes et communautés de communes. Ces agences postales communales offrent les prestations postales courantes. Dans un souci de maintenir un minimum de service, la commune de Saint Aubin de Lanquais a signé un contrat de présence postale de 9 ans.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes qui ont atteint l'âge de 16 ans doivent se faire recenser militairement. Il suffit de se rendre à la mairie avec le livret de famille et une pièce d'identité.

TRI SELECTIF

Vous pouvez vous procurer des sacs jaunes à la mairie ou à l'agence postale, mais aussi vous débarrasser de vos vieilles piles usagées en venant les déposer à l'agence postale communale. Un récipient a été installé à cet effet. Il est accessible aux jours et heures d'ouverture de l'agence postale.

ETAT-CIVIL

Décès : Monsieur Roger CHAMINAUD, domicilié à Eymet, est décédé à Bergerac le 11 juin 2011 à l'âge de 88 ans. Il a été inhumé au cimetière de Saint-Aubin de Lanquais. Nous présentons nos sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

MODIFICATION TARIF DE LOCATION DE LA SALLE DES FETES

Vu l'augmentation du coût de l'énergie et de certaines obligations, les tarifs de location de la salle des fêtes ont été augmentés.

Le prix est désormais de : - 60 euros pour les habitants de la commune,

- 120 euros pour les personnes extérieures à la commune,

- et la gratuité pour les associations dont le siège social est situé sur la commune de Saint-Aubin de Lanquais. Une caution de 250 euros a été instaurée. Elle vous sera restituée lors de la remise des clés en cas de non dégradation.

SECHERESSE

Vu la sécheresse actuelle, des arrêtés concernant :

- la prévention des incendies,

- l'utilisation de l'eau,

sont publiés et remis à jour régulièrement. Ces arrêtés sont consultables à la mairie ou à l'agence postale. Je vous invite à vous tenir informés et à appliquer ces différents arrêtés.

BOISSE

MAIRIE DE BOISSE

Ouverture le lundi et le jeudi de 13h30 à 18h00

Contact : Tél : 05.53.58.73.08 -

Mail : commune.de.boisse@orange.fr

RAPPEL

"RAPPEL" la vitesse est limitée à 30 km/h dans le bourg et cette limitation s'adresse à tous !!!
Pensez à nos enfants.

CONGES

La Mairie sera fermée la dernière semaine de juillet.

Le Maire et ses Adjointes assureront des permanences sur la première quinzaine d'août le lundi et le jeudi après-midi de 13h30 à 15h00.

REPAS COMMUNAL

Tous les habitants de Boisse sont invités au traditionnel repas communal le :

Lundi 15 août.

Vous pouvez vous inscrire dès maintenant.

CONNE DE LABARDE

CIRCULATION

Pour répondre au souhait de la sous-préfecture, une interdiction de tourner à gauche sur la N21 en direction de Bouniagues verra bientôt le jour. La signalisation adéquate sera mise en place prochainement.
Soyez vigilants !

ETAT-CIVIL

- Mais quelle foule rassemblée devant l'église ce samedi 04 juin !
- Quel est donc cet évènement qui se prépare ?
- C'est le Baptême du petit Melvin qui est prévu à 17h45...

Quel étonnement alors de voir arriver à grands coups de klaxon une voiture à la décoration digne d'un Mariage et d'en voir descendre ses parents, Cécile et Nicolas, rayonnants de joie à l'idée de la surprise qu'ils faisaient à leurs invités !!!

Quelle surprise en effet de se rendre compte que l'heure n'était pas encore au Baptême mais bien au Mariage.

Embrassades et décoration impromptue des voitures... il y avait de l'animation dans le bourg !

La foule s'est ensuite organisée en cortège qui, mené par une ravissante demoiselle d'honneur très fière de marier son papa et sa maman - et qui a bien su garder le secret... bravo Anaïs ! - s'est donc dirigé vers la mairie pour célébrer l'union de Cécile et Nicolas.

Mais Melvin n'a pas été oublié et c'est sous une volée de cloches que le cortège a retraversé le village pour poursuivre la cérémonie à l'église avec le Baptême et la Bénédiction des alliances.

Les cloches ont à nouveau sonné pour saluer la sortie de la famille ARNAUD, sous une pluie de confettis.

C'est avec beaucoup d'émotion que nous adressons tous nos vœux de bonheur à Mr et Mme ARNAUD - « Les Bayles » - Conne de Labarde.

NOUVEAU PIZZA À CONNE-DE-LABARDE

PIZZA NICOLE vous propose ses pizzas

chaque mardi soir à partir du 28 juin sur la place Campna dès 18h.

Vous pouvez passer commande au 06 20 60 12 66.

BON APPETIT !!!

BOUNIAGUES

RÉPERTOIRE

Mairie : tel : 05 53 58 32 45

Ouverte au public les mardi et jeudi de 8h 30 à 13h et le samedi de 8h30 à 12h30.

Permanence du maire le samedi de 9h à 12h sur rendez-vous.

Bibliothèque : tel : 05 53 58 32 45

Ouverte les mardi et jeudi de 8h 30 à 13h et le samedi de 8h30 à 12h30

Ecole - garderie : tel : 05 53 58 22 03

La poste : tel : 05 53 58 32 00

Ouverture du bureau du mardi au vendredi de 8h45 à 12h15 ; et le samedi de 8h30 à 12h

Levée du courrier à 13h30 du lundi au vendredi et à 11h15 le samedi.

Taxi : Jo le taxi tel : 05 53 57 48 99

Médecin : Docteur Fauconnot tel : 05 53 58 36 23

Kinésithérapeutes - Ostéopathes : M. Poirier ; Mlle Garcin tel : 05 53 22 89 05

Infirmier : M. Adelaïde tel : 05 53 23 35 72 ou 06.76.82.89.76.

Sage femme : Mme Perpère tel : 06 22 73 49 47

DEGRADATIONS

Il faut savoir que tout acte de vol de bien public est passible de trois ans de prison ferme ; cela vaut-il le coup de voler un tuyau d'arrosage ?

Une enquête est en cours.

INFORMATION SECHERESSE 2010

Il a été porté à notre connaissance que certains d'entre vous ont été concernés par des désordres sur vos habitations durant la période estivale 2010 dûs à la sécheresse.

Pour avoir une prise en charge de ces dommages par vos assurances, il est nécessaire que la commune soit reconnue en état de catastrophe naturelle.

Pour pouvoir déposer un dossier auprès des services de l'Etat, il est nécessaire de savoir si vous êtes concernés par ce phénomène. Merci de nous transmettre un courrier explicatif avant le 31 juillet 2011, à la mairie.

LUDOTHEQUE

La ludothèque reviendra à Bouniagues le 20 juillet.

Petits et grands pourront jouer gratuitement de 10h30 à 12h et de 14h à 17h dans la salle de fêtes !

PLAISANCE

INFORMATIONS MUNICIPALES

Congés

En raison des congés d'été de la secrétaire de mairie du 13 Juillet au 26 juillet 2011 inclus, Madame le Maire assurera uniquement les permanences suivantes : mardi 19 Juillet de 09 H à 12 H et mardi 26 Juillet de 09 H à 12 H.

14 JUILLET

Le traditionnel vin d'honneur sera offert par la Municipalité à la Salle des Fêtes de PLAISANCE à partir de 17 Heures. Nous vous attendons nombreux.



COMMISSION CANTONALE DES STRUCTURES

Réunion de crise sécheresse

organisée par la commission cantonale des structures

mardi 5 juillet

20 h 45

Salle du conseil ISSIGEAC

ouvert à tous les agriculteurs du canton

Malgré la pluie tombée les problèmes persistent sur l'élevage, sur les céréales et sur les cultures de printemps dont les levées sont très hétérogènes.

C'est pour cela que, comme convenu la dernière fois, nous vous proposons de refaire une réunion pour faire le point.

Cela pourra aussi nous permettre de mettre en contact localement des offres de fourrages ou de pailles pour ceux qui en disposeraient à ceux qui en manqueraient.

Nous appelons aussi les céréaliers et les marchands de paille à ne pas trop profiter de la situation de pénurie et de faire preuve de solidarité, (il est préconisé 20 euros tonne la paille en andain et 45 euros tonne pressé en bord de champ).

DÉPÔT DES ARTICLES LA PETITE GAZETTE :

☆ Les articles paraissant dans la Petite Gazette du mois d'**AOUT 2011**

doivent être regroupés dans chaque commune par la Mairie ou le correspondant local désigné et transmis à la Mairie d'Issigeac (mairie.issigeac@wanadoo.fr)

avant le **MARDI 26 JUILLET 2011** inclus. Au-delà de cette date, les articles paraîtront dans la petite Gazette du mois de **SEPTEMBRE 2011**.

DECHETTERIE D'ISSIGEAC HORAIRES D'ÉTÉ

Fermée les jeudis, dimanches et jours fériés
Tél/Fax : 05.53.73.34.46

ÉTÉ : 1 ^{er} avril - 30 septembre	
Lundi et Mardi	9h-12h- / 14h - 18h
Mercredi	9h - 12h
Vendredi	14h - 18h
Samedi	9h - 12h / 14h - 18h

SERVICE DE GARDE DES MEDECINS

☞ Les gardes sont assurées en équipe avec les médecins d'Eymet / Sigoulès.

En cas d'urgence, pour joindre le MEDECIN DE GARDE, un seul numéro à composer : le 15.

Vous serez mis en relation avec le médecin de garde

PERMANENCES DANIEL GARRIGUE

(sous toutes réserves de modification) -

E-mail : garrigue.daniel.depute@wanadoo.fr

LUNDI	11 JUILLET
11H00	ISSIGEAC

Tel : 05.53.27.65.35

Fax : 05.53.58.22.31

AGRAFAGE DE LA PETITE GAZETTE

Prochaine après-midi pour agraffer la gazette :
MARDI 02 AOUT 2011

à la Salle du Conseil d'Issigeac, à partir de
14h00 / 14h30. Vous êtes les bienvenu(e)s

SERVICE DE GARDE DES PHARMACIES (SEMAINES ET JOURS FÉRIÉS) JUILLET/AOUT 2011

La pharmacie de garde assurera la permanence du samedi 19h au lundi 9h. Pour les jours fériés tombant en semaine, la garde débutera la veille à 19h jusqu'au lendemain 9h. Le nom de la pharmacie de garde devra être affiché par chaque officine.

La garde de semaine sera assurée par la pharmacie de permanence le dimanche précédent

JUILLET:	☞ Du 02 au 08 juillet	☞ LALOUX/Issigeac	☎05.53.58.70.04
	☞ Du 09 au 15 juillet (14 juillet inclus)	☞ CASTANG/Castillonnès	☎ 05.53.36.80.11
	☞ Du 16 au 22 juillet	☞ LALOUX/Issigeac	☎05.53.58.70.04
	☞ Du 23 au 29 juillet	☞ HUMPHRIES/Issigeac	☎05.53.58.70.10
	☞ Du 30 juillet au 05 août	☞ MONDERER/Villeréal	☎05.53.36.00.08
AOUT:	☞ Du 06 au 12 août	☞ CASTANG/Castillonnès	☎ 05.53.36.80.11
	☞ Du 13 au 19 août (15 août inclus)	☞ HUMPHRIES/Issigeac	☎05.53.58.70.10
	☞ Du 20 au 26 août	☞ MONDERER/Villeréal	☎05.53.36.00.08
	☞ Du 27 août au 02 septembre	☞ CASTANG/Castillonnès	☎ 05.53.36.80.11

PAROISSE SAINT-MARTIN-DE-VIGNES

Tel : 05.53.23.82.10 (Presbytère d'Eymet)

JUILLET 2011			
<u>Samedi 02 juillet</u>	- 18h00 - Sigoulès	<u>Samedi 23 juillet</u>	- 18h00 - Mescoules
<u>Dimanche 03 juillet</u>	- 09h30 - Issigeac - 11h15 - Eymet	<u>Dimanche 24 juillet</u>	- 09h30 - Montaut - 10h00 - Sigoulès
<u>Samedi 09 juillet</u>	- 18h00 - Ribagnac	Foire aux Vins	
<u>Dimanche 10 juillet</u>	- 09h30 - Faux - 11h15 - Eymet	<u>Samedi 30 juillet</u>	- 18h00 - Cunèges
<u>Samedi 16 juillet</u>	- 18h00 - Thénac	<u>Dimanche 31 juillet</u>	- 09h30 - Boisse - 11h15 - Eymet
<u>Dimanche 17 juillet</u>	- 09h30 - Issigeac - 11h15 - Eymet		

REPERTOIRE

<ul style="list-style-type: none"> ☞ BIBLIOTHEQUE- Issigeac ☎ 05.53.58.70.32 ☞ CANTINE école : ☎ 05.53.73.30.07 ☞ CENTRE AMBULANCIER ISSIGEAC : ☎ 05.53.58.73.83 ☞ CENTRE MEDICO DENTAIRE : ☎ 05.53.58.71.33 ☞ Commission Cantonale Agricole (Mme BOLZE) ☎ 05.53.24.71.20 (à 13h00) ☞ COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS ISSIGEAÇOIS ☞ ☎ 05.53.57.24.54 ☞ DECHETTERIE : ☎ 05.53.73.34.46 ☞ ÉCOLE Issigeac : ☎ 05.53.58.70.71 ☞ GENDARMERIE : ☎ 05.53.73.52.80 ☞ INFIRMIÈRES et INFIRMIERS : 	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Carole BICHON - rue des Petites Boucheries à ISSIGEAC ☎ 05.53.74.85.58 ☞ Christine MARTIN-WERBEKE, Françoise CHARRIER à FAUX ☎ 06.88.20.28.57 ☞ M. ADELAÏDE- à BOUNIAGUES ☎ 05.53.23.35.72 ☞ KINESITHERAPEUTES : ☞ Monsieur CABRERA Norbert (Issigeac) ☞ Madame GLORIEUX Sabine (Issigeac) ☎ 05.53.24.12.37 ☞ Madame WEBER Brigitte (Bardou) ☎ 05.53.73.19.74 ☞ M. POIRIER et Mlle GARCIN (Bouniagues) ☎ 05 53 22 89 05
---	---

REPERTOIRE (SUITE)

- ☞ **LA POSTE** : Guichet : ☎ 05.53.58.70.49
Distribution : ☎ 05.53.22.70.29
- ☞ **MAIRIE d'Issigeac** : ☎ 05.53.58.70.32
- ☞ Ouverte le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h30. Le Mercredi de 13h30 à 19h00.
- ☞ **MAISON DE RETRAITE YVAN ROQUE**

☞ ☎ 05.53.74.64.00

- ☞ **OFFICE DU TOURISME :**

☎ 05.53.58.79.62

- ☞ **PEDICURE-PODOLOGUE:**

☞ Madame GLORIEUX. Sabine

☎ 05.53.24.12.37 ou 06.07.96.37.92

- ☞ **POMPIERS :** ☎ 18

- ☞ **PRESBYTERE D'EYMET:** ☎ 05.53.23.82.10

- ☞ **S.A.U.R** à Colombier : ☎ 05.53.54.60.38

☞ **S.I.A.S : AIDES MENAGERES - REPAS A DOMICILE- SERVICE PETIT BRICOLAGE** du MARDI AU VENDREDI DE 14H A 17H AU ☎ 05.53.58.70.90

- ☞ **SYNDICAT À VOCATION SCOLAIRE D'ISSIGEAC (SVS) et GARDERIE:**

☞ ☎ 05.53.24.98.46.

- ☞ **SAGE FEMME** à Bouniagues : Fabienne PERPERE

☞ ☎ 06 22 73 49 47

- ☞ **VETERINAIRE :**

Docteur Vétérinaire Catherine MEERTS

« Chantalouette »

24 560 MONSAGUEL ☎ 05.53.24.20.11

TRANSPORTS

- ☞ **CARS BLEUS** (Tél : 05.53.23.81.92)

☞ **TAXI** Raymond Issigeac-Faux: ☎ 05.53.61.76.74 ou 06.74.84.39.39 (transports de malades assis conventionné toutes caisses)

PERMANENCES DIVERSES

- ☞ **ASSISTANTE SOCIALE :**

☞ Mme IMBERT Catherine : Le mercredi matin sur rendez-vous à partir de 9h30. Prendre contact avec son secrétariat au 05.53.22.45.89

- ☞ **CENTRE MEDICO-SOCIAL DE BERGERAC**

☎ 05.53.57.19.63

☞ **M.S.A :** Le mercredi sur rendez-vous au :
05.53.02.67.00

ASSOCIATIONS ET MANIFESTATIONS DU CANTON

COLOMBIER

LA RANDONNEE VIGNERONNE

La Randonnée vigneronne a été un franc succès. Les promeneurs ont apprécié, la balade du matin, certains auraient souhaité la continuité à savoir après midi et repas en soirée. Toutefois en cette saison il est plus agréable de marcher à la fraîche. Le déjeuner s'est déroulé comme d'habitude dans l'atmosphère conviviale de Colombier avec une animation à la fin du repas avec un questionnaire sur la vigne et le vin. De nombreux lots furent offerts pour les bonnes réponses. Quelques bonnes bouteilles de vin et autres lots offerts par les viticulteurs...Un chant, toujours à la gloire de la vigne et du vin, par la chorale de ST NEXANS termina en beauté cet agréable moment...

MARCHÉ GOURMAND

Le vendredi 5 Août, MARCHÉ GOURMAND, à partir de 18 Heures avec une animation musicale. Vous pourrez, comme à l'habitude y faire vos emplettes et puis aussi y acheter de quoi vous restaurer sur place. A cet effet tables et chaises seront installées à votre entière disposition...Comme vous le voyez Le Printemps de COLOMBIER continue.

Dernière petite nouvelle, je me suis laissé dire que COLOMBARIUS avait trouvé sa compagne la Charmante LABADINE

CONNE-DE-LABARDE

AMICALE LAÏQUE

PIQUE NIQUE ANNUEL DES DEUX « LABARDE »

Comme chaque année, route de la gare, nous vous invitons à retrouver nos amis de Saint-Cernin le 17 juillet aux alentours de midi pour partager un grand moment de convivialité autour du désormais traditionnel pique-nique.

VENEZ NOMBREUX ET SOYONS HEUREUX

**FETE DE
CONNE DE LABARDE**



DIMANCHE 7 AOUT 2011

- 9h15 : Randonnée pédestre ouverte à tous, petits et grands.
- 11h30 : Apéro rencontre offert sur la place Campna
- 20h30 : Dîner spectacle avec Tetelle & Jean-Paul
- 23h00 : Bal Disco gratuit

Apéritif
Melon et
sa brochette surprise
jambon braisé et ses légumes
Salade - Fromage
Dessert
Vin et Café

Apporter les couverts
complets

*Réservation impérative avant le
30/07/2011 auprès de :*

Marie-Renée et Jacques
LABORDE : 05 53 61 90 04

20 €
Adulte

8 €
Enfant de 8 à 12
ans
- 8 ans = gratuit

VENEZ NOMBREUX !!!

SAINTE-RADEGONDE

COMITE DES FETES

« Le Comité des Fêtes vous informe que la Fête pour Ste Radegonde qui a lieu tous les 2 ans aura lieu le 06 et 07 août à Roquépine sur les berges de la Bournègue au bord de la Départementale.

PROGRAMME

Samedi 06 août : En soirée et sous chapiteau QUINE.

Dimanche 07 août : Messe à 11h en plein air. Apéritif à 12h. Repas à 12h30

Animation Country toute la journée

Pour vos inscriptions ou renseignements :

Nellie au 05.53.58.74.20 ou Françoise au 05.53.58.11.83

BOISSE

SOCIETE DE CHASSE

REPAS DE CHASSE LE 14 JUILLET 2011 à 12H00

Menu : Kir, terrine de chevreuil, Salade composée, Civet de chevreuil, Grillade de chevreuil avec son légume, Fromage, Dessert, Café, Vin compris.

Prix : 18€ (gratuit pour les enfants)

Réservations jusqu'au 11 juillet au 05.53.58.75.06 ou 06.86.90.28.37

N'OUBLIEZ PAS D'APPORTER VOTRE COUVERT !!!!!!!

MARCHÉ A LA FERME

Mardi 26 Juillet 2011 à partir de 19h

Marché à la ferme au domaine du Petit Batou

Restauration sur place produits régionaux

Apéritif offert Animation musicale Tombola gratuite

PLAISANCE

VIDE GRENIER

L'Association RANDO PLAISANCE a le plaisir de vous annoncer l'organisation d'un vide grenier à PLAISANCE (parking de la mairie intersection RN 21 - D25) **le Dimanche 03 Juillet 2011 de 07 heures à 18 heures**. Restauration sur place. Réservations au 05.53.36.95.46.

Tarifs : 2 € le mètre.

10 mètres 16 €

- 12 mètres 20 €

14 mètres 24 €

- 16 mètres 28 €

18 mètres 30 €

- 20 mètres 32 €.

CONCERT À MANDACOU

L'Association MANEGE organise un concert en l'église de MANDACOU, le **Jeudi 28 Juillet 2011 à partir de 20 H 30**.

Programme

Musiques improvisées - Jazz (trio : Michel DONEDA - sax, Iwana MASAKI -danse BUTOH, Toma GOUBAND - percussions. Solo : Seijiro MURAYAMA - caisse-claire).

CONCERT À EYRENVILLE

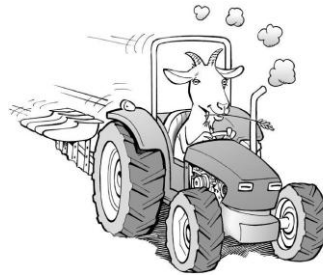
Le duo Résilience (violon Bernard-Emmanuel GUIDI - accordéon Nadine THOMASSIN) vous propose un récital le **Dimanche 14 Août en l'église d'Eyrenville à partir de 20 H 30**, dans lequel vous pourrez entendre de la musique traditionnelle irlandaise, russe, Klezmer, des œuvres de A. Piazzolla, J-S BACH, R. GALLIANO, W. BLOCH, P. de SARASATE...

06 et 07 AOUT 2011

Après une manifestation de grande importance, il y a deux ans avec la finale départementale de labour, co-organisée avec les jeunes agriculteurs de la Dordogne et qui nous a laissé un grand souvenir, nous allons nous retrouver plus entre nous pour notre Comice bisannuel.

Il ne sera pas réduit à un petit Comice et nous allons tout mettre en œuvre pour que chacun d'entre vous y passe un bon moment en découvrant ou redécouvrant l'agriculture issigeacoise.

Le thème de l'année sera la « PAILLE »



Notre canton à dominante céréalière (blé, orge, avoine et triticale) ne se réduit pas à la seule production de leurs graines qui sont destinées à la fabrication du pain pour le blé et l'alimentation animale pour les autres céréales.

Cette culture produit aussi de la paille qui peut avoir plusieurs destinations.

La première bien entendu est destinée à assurer la litière des animaux pour leur confort et elle a une deuxième vie car elle devient fumier qui sert ensuite à fertiliser les sols de façon très écologique.

Une autre utilisation est le paillage des fraises, mais elle sert aussi à fournir les champignonnières en support organique, elle peut servir aussi à l'alimentation des animaux car elle est très riche en fibre et aide à la rumination. Et encore une autre utilisation, qui commence à se développer, ce sont les maisons en paille.

Vous voyez cette sous-production a de nombreux débouchés et utilisations et c'est pour cela que nous avons décidé de la mettre à l'honneur cette année.

Nous lançons donc un concours de tracteurs en pailles ouvert à tous, agriculteurs, marchands de paille, concessionnaires, associations, etc et nous récompenserons la plus belle des créations

Nous décorerons aussi le site de constructions en paille, château, pyramide, tracteur, etc

Vous pourrez aussi comme tous les deux ans :

Le samedi venir découvrir l'agriculture Issigeacoise avec les animaux de la ferme, les viticulteurs, mais aussi les tracteurs de collection, les concessionnaires et le tout sera animé par le groupe folklorique « les botarels »

Et le dimanche, assister au concours cantonal des jeunes agriculteurs ainsi qu'au concours de labour des maires sur tracteurs de collection

Le programme n'étant pas encore complètement défini je vous donne rendez vous le mois prochain pour plus de détails mais je peux vous dire qu'il y aura d'ores et déjà un concours amical de chiens de troupeau, un concours de dessin, un défilé de tracteurs, etc.....

En attendant vous pouvez nous retrouver sur facebook, en tapant « comice agricole Issigeac » pour suivre les actualités du comice ainsi que des photos des foires aux potirons et du dernier comice.

A très bientôt



ISSIGEAC EN BODEGA

à partir de 18 heures

DIMANCHE 10 JUILLET

BANDAS

ANIMATIONS DES RUES

BANDA LA BODEGA - ST-AGNE

BANDA LES BLEUETS

ST-PIERRE D'EYRAUD

Percussions BATUPAGAI - VILLENEUVE

Percussions ZARBATUK - AGEN



**ENTRÉE
2,50€**

GROUPES MUSICAUX

NOMBREUX STANDS DANS LES RUES

TAPAS - BUFFETS - BUVETTES

ORGANISATION U.A.I.

Animée par les Associations Locales

CRÉATION GRAPHIQUE: THIERRY BOUTIER - 05 43 00 00 00

ISSIGEAC

SPORT BOULE LYONNAISE ISSIGEACOISE

RESULTATS DU 19 JUIN 2011 à MAUZAC – CHAMPIONNAT REGIONAUX

Quadrette 3^{ème} Division :

Championne l'équipe d'Issigeac composée de : J.Jacques LAROUMAGNE, Jérôme BERLUGUE, Philippe DUBOIS, David THOMAS et Bruno BIANCHI.

Quadrette 4^{ème} Division :

Championne l'équipe, entente Issigeac/Bergerac composée de : Pierre JEANTE, Denis FARGUETTE, Michel CHASSAGNE, Paulin CAPPONI et Michel SALIGNIER.

Ces 2 équipes sont qualifiées pour disputer le championnat de France qui aura lieu à Lyon le 23 et 24 juillet.

Félicitations et encore bravo à nos champions.

BOUNIAGUES

ASSOCIATIONS – LOISIRS – ACTIVITES

Les Amis de l'école : tel : 06 70 61 55 24

Club Déco :

Tous les mercredis soirs de 20h à 22h, à la salle des fêtes, nous vous proposons des ateliers de scrapbooking (des techniques, des pages, des mini- albums), ou du scrap déco home déco, ou du loisir créatif selon les demandes des participantes.

Si vous aimez créer et échanger, venez nous rejoindre.

Renseignements : Valérie : tel : 06 65 87 58 89

Comité des fêtes (Lou Fiestou) : tel : 06 19 81 50 52

Croqu'ant danse : les mardis soirs de 19h à 22h, le mercredi après midi pour les enfants dans la salle des fêtes ; tel : 06 71 70 68 17

Club de gym :

Deux cours : « GYM DOUCE » : les mardis et jeudis matins de 9h30 à 10h30 à la salle des fêtes.

Sur ces deux cours hebdomadaires, il y a un cours classique, et un cours avec matériel : élastiques, haltères, balles, ballons...

Pour tout renseignement contacter Séverine Garcin au cabinet de kiné et ostéopathie de Bouniagues au : 05 53 22 89 05.

Pétanque

Renseignements au 05 53 57 96 55

Football

Renseignements au football club de monbazillac 05 53 22 49 54

FOIRE ARTISANALE

Les 2 et 3 juillet aura lieu la foire artisanale comme chaque année dans la salle des fêtes.

MARCHÉ NOCTURNE GOURMAND

A noter sur vos agendas : le vendredi 12 août à partir de 19h aura lieu notre marché nocturne gourmand annuel.



MONMADALES

SAMEDI 23 JUILLET à 19 H à MONMADALES

SOIREE PAELLA : 15 €

Compris : apéritif, dessert, vin et café

Organisée par la société de chasse de MONTAUT-MONMADALES

RESERVATION si-possible avant le 16 JUILLET

Michel RAYNAL 05.53.58.72.45 - 06.16.61.67.44 & Raymond FAUVEL 05.53.24.99.87

APPORTEZ VOS COUVERTS



JARDINS D'ETE en PERIGORD

Dimanche 17 juillet 2011 à 16 H

Rencontre entre 2 genres

Lyrique et Jazz

RECITAL en libre participation

En l'église de MONMADALES

LYDIA PONTE : mezzo-soprano

& David TIXIER au piano



Nous remercions les riverains et usagers du bourg de MONMADALES pour leur patience, les travaux d'effacement des réseaux sont en cours avec tous les désagréments que génèrent ces chantiers.



ISSIGEAC

AÎNÉS RURAUX

Compte Rendu des activités du mois de JUIN 2011

***Mercredi 1^{er} juin** à Monsaguel: le tournoi de la belote inter club Beaumont, Issigeac, Ste Sabine et Villeréal. 10 équipes par club se sont affrontées, avec la victoire du club d'Issigeac qui a remporté le trophée avec 41226 points suivi par le club de Ste Sabine avec 37849 points, Villeréal avec 37790 points, Beaumont 37165 points. Les coupes, le diplôme et les récompenses à chaque club ont été remis avant le repas en raison du décès de la doyenne du club de Ste Sabine, pour qui nous avons une pensée émue. 60 personnes ont pris place pour le repas animé par les Aînés Ruraux, la journée s'est déroulée dans une ambiance amicale et conviviale. Le président remercie chaleureusement tous les participants et bénévoles de cette journée et vous dit à l'année prochaine.

***Séjour du 05 au 12 juin** : 50 aînés. Le car au complet pour la découverte de la Corse du Sud. Nous avons pris le bateau à Toulon : magnifique. Départ 22 h 30, arrivée à Ajaccio 7 h. Accueil par notre guide, petit déjeuner au restaurant, visite d'Ajaccio et ses alentours. 13 h déjeuner au village de vacances Paese - di - Lava, remise des clés, installation dans nos chambres. Visite du village et dîner. Tout le monde est ravi et va garder un bon souvenir du séjour en Corse, le président remercie tous les participants ainsi que les chauffeurs Michel et Gaby pour la gentillesse et la courtoisie qui leur sont propres et qui ont œuvré pour que la satisfaction soit unanime. Merci et à l'année prochaine.

***Information** : Tous les mardis à 14 heures salle l'Oustal Belote à la mêlée. Le meilleur accueil vous sera réservé.

ISSIGEAC (SUITE)

AÎNÉS RURAUX

Activités à venir des Aînés Ruraux

* **Mercredi 13 juillet**: Concours de belote à la Salle des Fêtes de Monsaguel à 14h30 précises. Inscription sur place à partir de 13 heures 30.

***jeudi 08 septembre**: Concours de belote inter clubs organisé ouvert à tout le monde. 9 h café gâteaux, inscription sur place. 12 euros par équipe. 9 h30 début du concours. 3 parties de 15 donnes, un lot pour tous, suivi d'un repas Paëlla à la salle des fêtes de Monsaguel. Au Menu: melon au Monbazillac, Paëlla, fromage, dessert, café, vin rouge et rosé. **Apporter son couvert**, PRIX du REPAS 12 euros. Inscriptions et Réservations Tel: 05 53 58 70 83 ou 06 89 66 58 73 ou 05 53 61 11 54 ou 05 53 58 73 03 avant le 5 septembre 2011. Merci.

Le séjour du 12 au 15 septembre 2011**: Arrivée pour le déjeuner à Font Romeu, charmante cité, où vous séjournerez à l'hôtel Sun Volley. Pour tous renseignements et documentations. Tel 05 53 58 70 83 ou 06 89 66 58 73. Inscription et réservation avant 15 juillet avec un chèque acompte de 100 euros à l'ordre des aînés ruraux soldé fin août. **Prix du Séjour** 270 euros. Dans ce prix sont inclus : le transport, la pension complète en Hôtel 3, petit déjeuner en route, déjeuner du 1^{er} jour au 4^{ème} jour à l'hôtel et dîner du retour. L'apéritif, le gâteau de bienvenue, le vin à tous les repas, café à midi, les soirées animées. Les entrées dans divers lieux visités, l'accompagnement pendant le séjour.

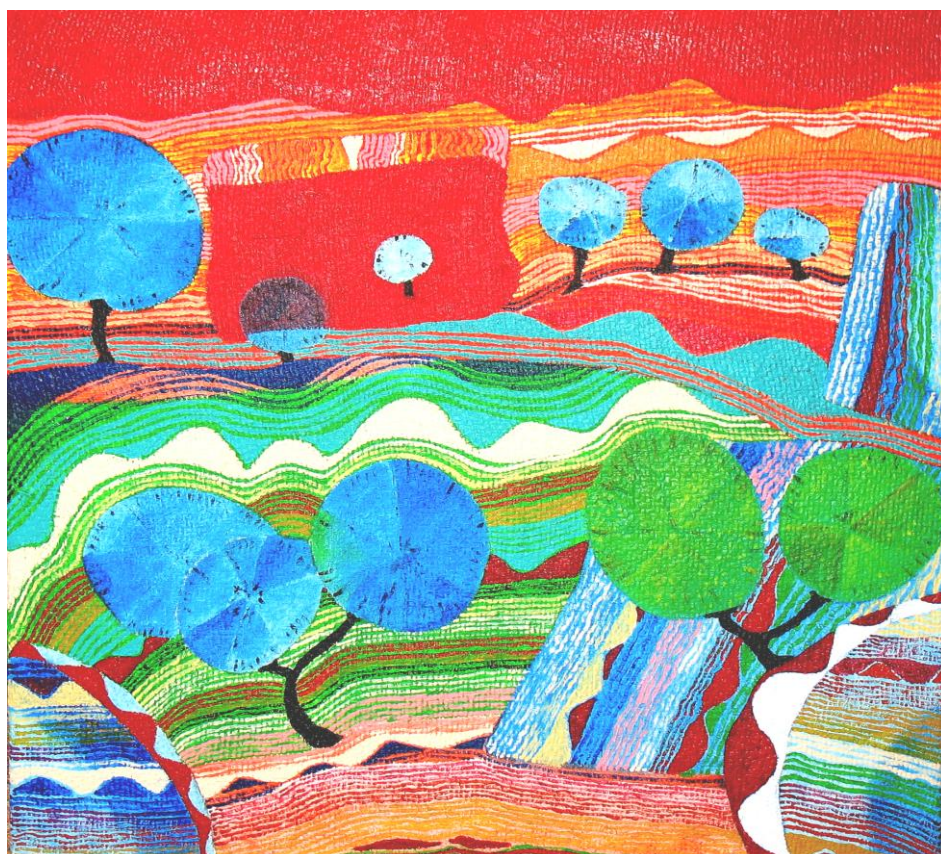


QUOI DE NEUF À L'OFFICE DE TOURISME

EXPOSITIONS DANS LES SALLES DU CAVEAU

DU 16 AU 30 JUIN -PEINTURES-SCULPTURES- OEUVRES RECENTES DE PHILIPPE ISSANDOU

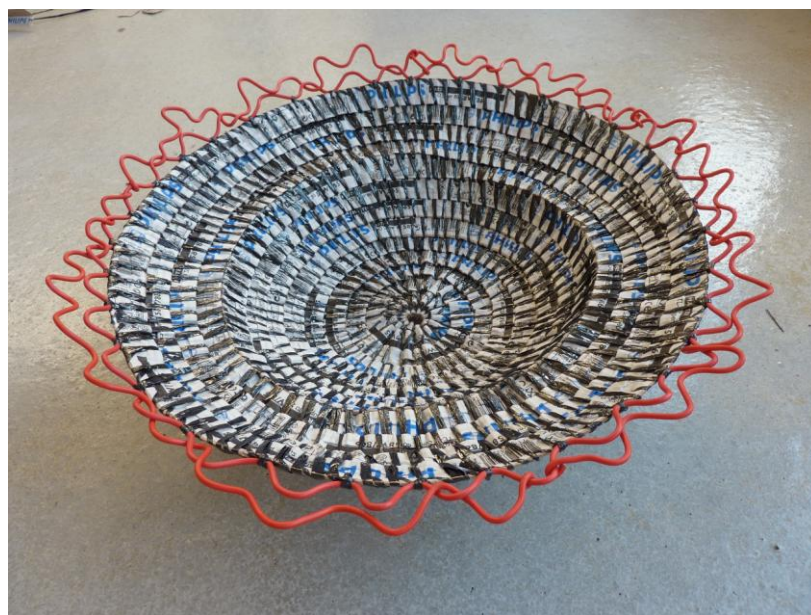
«... En observant un tableau, on doit ressentir quelque chose que ni la nature, ni une représentation fidèle de la nature ne peut prouver : un coté surnaturel qui donne vie aux formes... »



EXPOSITIONS DANS LES SALLES DU CAVEAU (SUITE)

DU 05 AU 31 JUILLET - "TRI AND LEAF" DE LOIS WALPOLE

L'artiste présente une exposition de vannerie, d'objets et de meubles utilisant des matériaux récupérés et naturels



PROCHAINE MANIFESTATION

La Foire à la Brocante, samedi 6 et dimanche 7 août, rendez-vous annuel de 70 professionnels brocanteurs, place du château.

APPEL AUX BENEVOLES

Appel aux bénévoles! Afin d'optimiser l'organisation de la foire aux paniers et de la brocante, nous avons besoin de votre aide. Si vous souhaitez nous soutenir, n'hésitez pas à nous contacter au 05 53 58 79 62. Vous en remerciant par avance.

Office de tourisme du Canton d'Issigeac
Place du Château - 24 560 ISSIGEAC
Tél. / Fax: 05.53.58.79.62 -
ot.issigeac@orange.fr / www.issigeac.fr

FOIRE AUX PANIERS

La foire aux paniers et à la vannerie vous invite à découvrir des techniques et des créations diverses. De la fabrication du "bouyricou" périgourdin aux réalisations contemporaines, les 60 artisans-artistes vous feront partager leur savoir faire toute la journée.

Animations: Tressage Fou Compagnie présente "Nacelles" spectacle déambulatoire de marionnettes géantes.

Restauration : Marché de producteurs de pays à midi sur la terrasse du château.

Entrée 2 euros-Tombola

Paniers & Vanneries

60 ARTISANS - ARTISTES



Création Thomas Luchet

ENTRÉE :
2 € - TOMBOLA

DIMANCHE 17 JUILLET
ISSIGEAC
DORDOGNE PÉRIGORD

Imp. des M&S - Angoulême 05 49 49 49 49

Office de Tourisme d'ISSIGEAC - Place du Château - 24560 ISSIGEAC - Tél. 05 53 58 79 62 - www.issigeac.fr

MONTAUT

CARNET

Deux dames s'en sont allées le mois dernier. Madame Edith CHAUVÉAU à l'âge de 101 ans, elle a été inhumée au cimetière d'Issigeac et Madame Madeleine MIZOULE dans sa 88^{ème} année, inhumée au cimetière de St Georges dans le Cantal. A leurs familles, dans la tristesse, nous présentons nos chaleureuses condoléances.

« ...leur être fidèle, ce n'est pas s'enfermer dans la douleur.

Il faut continuer de creuser le sillon : droit et profond.

Comme ils l'auraient fait eux-mêmes.

Comme on l'aurait fait avec eux, pour eux

Etre fidèle à ceux qui sont morts, c'est vivre comme ils auraient vécu, c'est les faire vivre en nous,

C'est transmettre leur visage, leur voix, leur message aux autres.

Ainsi la vie des disparus germe sans fin... » Marin Gray

FÊTE DE LA MUSIQUE

Quel dynamisme, quelle organisation, quel enthousiasme nous ont été déployés le 21 juin dernier lors de la soirée d'été organisée par « nos étrangers ».

En effet, sous la houlette d'Isidor CINA (Suisse), les Anglais, Néerlandais de Montaut nous ont concocté une soirée très agréable.

Un menu aux couleurs de leurs différentes nationalités où chacun et chacune avait mis la main à la pâte : Félicity et John à l'apéritif, Liesbeth et Ineke, Brian et Simon pour le plat et Christine et Isidor aussi.

Le tout servi et présenté avec soins et attention dans l'espace convivial qu'est devenu le préau de la Mairie. Avant le repas, Simon Kenworthy, célèbre pianiste nous a enchanté de notes célèbres en l'église. Accompagné par David Smith,

célèbre violoniste anglais venu spécialement pour l'occasion et par Paul et Julien, Ténors, il nous a fait partager un moment trop rare d'émotions et de ravissement. Pendant le repas, Véro, au chant et Jeff, au clavier on distraits les 60 convives qui ont repris avec entrain les refrains connus. Sans nul doute une belle soirée où les rêves cette nuit là furent musicaux. Et tant pis pour ceux qui ne sont pas venus !

Félicitations et d'immenses bravos à l'équipe organisatrice. Quelle belle leçon d'intégration réussie. On en redemande !



CALENDRIER

Le Mercredi 24 août prochain, l'Amicale de Montaut organise un Marché Gourmand. D'ores et déjà merci de noter la date sur vos tablettes afin de réserver votre soirée.

